



Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques aux CAP locales d'affectation 2012

Madame la Présidente,

Rejeté par les français lors du scrutin du 6 mai 2012, le gouvernement déchu nous laisse en héritage une politique d'austérité et de réduction des dépenses publiques.

Au terme de cinq années de mise en place de réformes régressives menées sous l'égide de la RGPP et dont la fusion DGI-DGCP se voulait emblématique, notre administration en ressort considérablement affaiblie tant du point de vue de l'exercice de ses missions que des moyens en emploi pour les accomplir pleinement et des conditions de vie au travail des agents.

Le nouveau gouvernement affiche une volonté d'arrêter la RGPP et de lancer un nouveau projet de refondation et de modernisation de l'action publique.

Pour la CGT Finances publiques, cette perspective doit clairement prendre appui sur les revendications que les personnels portent depuis des années. Notre intervention syndicale visera à concrétiser cette exigence et à ouvrir de véritables négociations, à tous les niveaux, sur l'ensemble des contentieux revendicatifs.

En tout état de cause, nous ne saurions accepter que les responsables de notre administration continuent à ignorer la nouvelle situation créée et poursuivent la mise en oeuvre des contre-réformes et des restructurations des services selon les logiques antérieures qui ont été rejetées démocratiquement par les citoyens de notre pays.

Ceci légitime les exigences que nous portons à l'égard de la Direction Générale et du nouveau gouvernement d'arrêt immédiat des dites contre-réformes et de toutes les restructurations, d'un bilan contradictoire réel de la fusion et de mesures immédiates à prendre.

Celles-ci concernent :

- Arrêt des suppressions d'emplois et comblement des postes vacants,
- Arrêt des licenciements et plan de titularisation des personnels non titulaires,
- Revalorisation du point d'indice,
- Suppression du jour de carence,
- Accès automatique au 8ème échelon de la catégorie C,
- Abrogation de l'amendement Lamassoure portant atteinte au droit de grève,
- Abandon de la Prime de fonction et de résultats et de la réforme sur l'évaluation,
- Abandon du projet de corps interministériel des informaticiens.

Concernant les CAP locales d'affectation dans le Morbihan, nous observons notamment que la situation des emplois dans la filière gestion publique est particulièrement catastrophique: au 1er janvier 2013 il manquera 10 agents dans les services et ce sont particulièrement des petits postes, déjà en grosse difficulté, qui sont touchés.

Nous souhaitons connaître l'avenir du réseau de proximité dans le Morbihan; de plus, comment les services touchés par les vacances d'emplois vont-ils pouvoir travailler correctement?

Dans les deux filières, les conditions de travail des agents vont continuer à se dégrader et nous voulons savoir quelles réponses la Direction du Morbihan va leur apporter?

La CGT revendique avec les collègues l'arrêt des suppressions d'emplois et l'ouverture de réelles négociations en matière d'emploi, de reconnaissance des qualifications, de conditions de vie au travail et de salaires.

Concernant l'examen des affectations que nous aurons à traiter au cours de ces CAP locales, nous ferons nos remarques et nos observations pendant les débats.

Vannes, le 29 juin 2012